



## **Informations sur le dispositif national pHARe**

Concernant les politiques du Gouvernement, celle de la **lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école est une des priorités.**

Le programme pHARe est un plan de prévention et d'action contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées.

### **5 grands axes :**

- Eduquer pour prévenir les situations de harcèlement en formant, notamment, des élèves ambassadeurs
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement : entretiens, par des professionnels formés, avec les élèves concernés en lien avec les familles
- Associer les parents, les partenaires et communiquer sur le programme
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté, à l'environnement (CESCE)

Le dispositif pHARe est un moyen de créer une communauté protectrice qui participe à l'amélioration du climat scolaire, mobilisant les personnels, les élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.